

# 1. La composition d'histoire

Exercice traditionnel de cette discipline, la composition vise à mettre en forme, de manière intelligente, les connaissances de l'étudiant. Elle permet de valoriser les qualités de raisonnement, d'expression écrite et de clarté développées au cours des études. Elle prépare ainsi à l'élaboration d'un rapport ou plus simplement à analyser correctement une situation avant de prendre une décision. La composition est un exercice typique de notre pays, inconnue dans la plupart des formations universitaires à l'étranger et qui forme l'une des originalités des études à la française.

Une composition est une réponse argumentée à une question posée, soit une question explicite, soit une question implicite. Pour réaliser cette réponse, il faut d'abord lire et analyser le sujet avec attention, mobiliser ses connaissances et éventuellement les compléter afin de réaliser un plan, étape indispensable avant de rédiger le devoir.

## I. Lire et analyser le sujet

### A. Lire un sujet

Malgré une fréquente brièveté, les libellés de sujets sont très variés. Nous pouvons en dégager quatre grands types.

1. Une affirmation, parfois proche du titre d'un livre.  
*La Gauche en France de 1918 à 1939*
2. Une phrase d'un personnage célèbre ou non.  
*Analyser la formule de R. Aron : « Guerre impensable, paix impossible » qui caractérise à ses yeux les relations des deux Grands de 1947 à 1975*
3. Une formule interrogative.  
*Le bilan de la IV<sup>e</sup> République est-il seulement négatif ?*
4. L'association d'un personnage ou d'un pays à un élément de politique intérieure ou de politique internationale.  
*Les États-Unis et le monde de 1945 à nos jours*

La lecture du sujet nous donne deux indications immédiates

1. Quelle est la nature des connaissances à mobiliser prioritairement : la politique intérieure ou la société, l'économie, les relations internationales, les questions religieuses ou culturelles.
2. La lecture permet enfin de déterminer quelle est la nature du sujet à traiter.

## B. Déterminer le sujet

Tous les sujets, même ceux en apparence les plus simples, doivent être décorés. Nous distinguerons 9 groupes différents de sujets.

### 1. Une étude événementielle : la France de... à...

On réserve ce nom le plus souvent à l'étude d'un pays ou des relations internationales.

Ce type de libellé simple implique que l'on porte son attention sur deux points. D'abord sur les limites chronologiques. Quand elles sont fournies, il faut en déterminer le sens, c'est-à-dire pourquoi a-t-on retenu telle ou telle date. Il peut arriver que les limites ne soient pas données. Il s'agit alors de les fixer soi-même. Elles peuvent être faciles à déterminer, comme dans le cas d'un sujet ayant pour titre : *La France de Vichy*. On sait alors qu'il faut aller de juillet 1940 à juin-juillet 1944. Elles peuvent être plus délicates à fixer comme dans l'exemple d'un sujet sur : *L'établissement du fascisme en Italie*. Dans ce cas, 1919 apparaît comme une première limite indiscutable, mais on peut terminer son sujet en 1924 après l'assassinat de Matteoti ou en 1926 avec l'adoption des lois fascistissimes.

Il faut ensuite déterminer l'aire géographique du sujet. Un sujet sur la guerre doit faire référence aux pays engagés concrètement dans le conflit ou bien un sujet sur l'histoire coloniale doit indiquer quelles sont les régions concernées.

Ces opérations sont valables pour tous les types de sujets et permettent d'éviter le hors sujet total ou partiel.

Ces sujets sont parfois accompagnés de chronologie. Une erreur fréquente consiste à recopier en la commentant cette chronologie. C'est transformer la composition en un exercice sans intérêt.

### 2. Une évolution

Il s'agit de l'étude suivie d'un thème. Le libellé du sujet peut être très varié :

- *La Droite en France entre les deux Guerres*
- *Les étapes de la décolonisation*
- *La société française de 1945 à 2000*
- *La guerre froide*
- *Les transformations économiques et sociales aux États-Unis de 1945 à 2000*

Il s'agit de montrer ce qui change et d'en déterminer les causes et les conséquences. Il convient aussi de dégager les permanences. Les articulations du devoir peuvent se faire par thèmes ou autour d'événements-clés qui marquent les transitions. Comme pour l'étude événementielle, on évitera de recopier la chronologie.

### 3. Un tableau

Le sujet invite à faire un tableau mais à la manière du peintre qui réinterprète ce qu'il voit. Le libellé du sujet tableau est assez peu varié.

- *La France en 1939*
- *Tableau de la France en 1939*
- *La France à la veille de la Seconde Guerre mondiale*
- *La France au lendemain du Front populaire*

Un tel type de sujet demande que l'on s'interroge sur le choix de la date. Le tableau est-il avant ou après une date importante ? Le pays est-il ou non prêt à affronter tel ou tel événement grave ? Ou encore, dans quel état tel événement a-t-il laissé le pays ? Ainsi on ne peut pas adopter le même plan pour *La France en 1939* et *La France en 1945*. Ce type de sujet est souvent traité de manière thématique, paragraphe après paragraphe sans liens clairement établis (plan dit « à tiroirs »). Outre l'ennui que suscite sa lecture, une composition de ce genre révèle l'absence totale de réflexion.

### 4. Un bilan

Il ne s'agit pas de dresser un bilan à la manière comptable ou avec l'œil du moraliste donneur de leçon ! Un bilan n'est pas non plus un tableau puisqu'il intègre largement l'histoire des années antérieures au sujet. Il faut dégager les éléments forts en tirant profit du recul du temps. Ce type de sujet concerne surtout les guerres ou les régimes politiques.

- *Bilan de la Seconde Guerre mondiale*
- *Bilan de la IV<sup>e</sup> République*
- *Bilan des années De Gaulle (1958-1969)*

Ce type de sujet n'est jamais traité une fois pour toutes. Ainsi le bilan de la IV<sup>e</sup> République a beaucoup changé entre 1959 et aujourd'hui. En 1959, la IV<sup>e</sup> République était étudiée surtout sous son aspect négatif et dominait alors la vision gaullienne du régime impuissant des partis ; depuis, le bilan a été réévalué. De même toutes les études sur l'URSS ont été considérablement modifiées depuis l'effondrement du communisme et l'ouverture du pays et des archives aux chercheurs indépendants. Ces sujets conduisent très souvent à ce que l'on appelle le plan à tiroirs comme : bilan humain, bilan économique et social et bilan politique. Une telle réponse dénuée de toute imagination est évidemment à proscrire. Un autre danger consiste à raconter une période au lieu de procéder à une étude critique. Enfin, il faut toujours éviter de présenter une réponse sur le mode binaire positif/négatif. La réalité est toujours plus complexe. On se rappellera enfin que l'histoire n'est pas un tribunal ayant pour juge unique l'auteur de la composition.

### 5. Une discussion sur un thème

Le libellé peut ou non être formulé sur un mode interrogatif: *Le gouvernement de Vichy est-il un gouvernement fasciste?* Il est rare que la réponse soit oui ou non car la réalité échappe aux raisonnements simplistes et d'autre part le sujet ne permettrait pas alors de mettre en valeur les qualités d'analyse de l'étudiant... Il faut donc, dans un sujet comme celui-ci, rechercher, à l'aide d'exemples précis, ce qui indiscutablement est fasciste dans le régime de Vichy, ce qui ne l'est pas et ce qui ne peut être tranché facilement sans oublier que les vérités de juillet 1940 ne sont plus celles de novembre 1942. Ce type de sujet fait souvent peur alors qu'il permet de mettre en valeur les qualités de raisonnement.

### 6. Une comparaison

Le libellé est toujours simple. Deux formulations sont possibles, par exemple :

- *Fascisme et nazisme*
- *Comparer l'arrivée au pouvoir de Mussolini et de Hitler*

Il faut étudier de la première à la dernière ligne, en même temps, deux situations ou deux biographies etc.. Il faut essayer de dégager les éléments identiques des éléments différents afin d'établir une synthèse structurée. Le défaut habituel dans ce type d'exercice est de commencer la comparaison seulement dans une troisième partie.

### 7. Un événement

C'est un fait retenu par la mémoire collective comme particulièrement significatif.

Le libellé est donné sous la forme simple de l'événement :

- une bataille: *Verdun*
- une révolution: *la Révolution d'Octobre 1917*
- une crise politique ou internationale: *Mai 1958 en France* ou *La crise de Cuba*

Il faut donc interroger le sujet. Quelle est sa date? Pourquoi et comment se sont déroulés les événements? Quelle est son originalité et quelles en sont les conséquences? Un événement est toujours le produit d'une histoire ou de forces politiques et il est pourtant toujours original car personne ne peut ni véritablement le prévoir ni en imaginer à l'avance le déroulement. Le danger à éviter est donc de se contenter d'un récit des faits ou d'oublier la part d'impondérable de tout événement.

### 8. Une biographie simple ou associée

Longtemps sujet-roi des études historiques et des dissertations, la biographie a beaucoup reculé des préoccupations des historiens à partir des années soixante

sous l'influence de l'école des *Annales* et de Braudel qui préféraient privilégier le « temps long » et l'étude des groupes sociaux plutôt que des individus. Aujourd'hui la biographie revient. Dans une dissertation, il ne s'agit évidemment pas de raconter toute la vie du personnage de sa prime enfance à sa mort. Il faut dégager son rôle historique et donc montrer dans quelle mesure ses origines, sa formation et sa personnalité permettent de comprendre ce rôle. Il ne faut jamais encombrer son devoir de ragots ou d'anecdotes peu significatives. Qu'importe les aventures sentimentales d'un individu si elles n'ont aucune incidence sur la politique qu'il mène. Par contre les procès en sorcellerie sexuelle dont le président Clinton a été victime doivent faire partie d'un devoir car ils ont influencé le cours de sa présidence.

Lorsque la biographie est associée à un thème comme *De Gaulle et la décolonisation*, l'étude du personnage est alors centrée sur un élément essentiel de son action et il convient donc d'essayer de caractériser les rapports entre le personnage, sa politique et l'événement.

### 9. Le sujet complexe

Ce type de sujet s'inspire le plus souvent des libellés précédents mais introduit une nuance telle qu'il en change la nature. On trouve donc des expressions comme *dans quelle mesure* ou *le rôle de* ou encore *les caractères*. Le sujet peut aussi commencer par un verbe comme *Être...* ou *Vivre...* Une analyse particulièrement attentive est alors indispensable avant de rédiger le plan.

### C. Analyser un sujet complexe

En présence d'un sujet complexe, il est nécessaire de procéder à une analyse un peu plus poussée qui peut s'organiser autour de quatre éléments.

#### 1. Il faut repérer les mots, le plus souvent du vocabulaire ordinaire, qui orientent le sujet.

En voici une liste non exhaustive : difficultés, crise, causes, caractères, conditions, conséquences, œuvre, question, régime, vie politique ou religieuse...

Exemple : *La question politique en France en 1945-1946*. Bien sûr, il s'agit d'abord d'étudier le problème des institutions du pays. Quelle constitution nouvelle pour un pays qui refuse d'appliquer celle de la III<sup>e</sup> République ? Mais le sujet implique aussi que l'on aborde le problème du gouvernement, des rapports entre les forces politiques et les autres grands débats.

L'étude du vocabulaire permet aussi d'éviter des confusions de sens qui entraînent toujours vers le hors sujet. Voici quelques exemples de confusions fréquentes : régime politique et institutions ; crise et difficultés ; lois et institutions ; État et pouvoir ; population et société ; Église et religion ou Église et Église catholique ; Éducation et culture.

### **2. Il faut relever l'emploi du singulier ou du pluriel.**

Un sujet sur le paysan oblige à insister sur l'unité du groupe. Un sujet sur les paysans, au contraire pousse à en rechercher la diversité.

### **3. Il faut remarquer l'emploi ou non des majuscules.**

Attribuer à un mot une majuscule, c'est lui donner un caractère universel.

### **4. L'emploi de la ponctuation ne résulte jamais du hasard.**

On fera attention aux deux points ou aux virgules qui délimitent le champ historique du sujet. *La France de 1919 à 1929: histoire intérieure*

### **5. Les conjonctions**

On fera particulièrement attention à l'emploi des conjonctions qui peuvent modifier le sens du devoir.

Avec l'habitude, ce premier travail se fait très rapidement. Il est l'étape indispensable avant de commencer à construire un plan de réponse.

## **II. Construire un plan**

### **A. Rechercher des idées**

La recherche des idées se fait dans le cadre du champ historique du sujet. Un sujet sur les institutions ne se réduit pas à la présentation juridique et technique de ces institutions qui doivent toujours être replacées dans un contexte plus large ; de même un sujet économique ne peut être traité uniquement d'un point de vue technique autour de quelques schémas ou tableaux statistiques. On ne demande pas un devoir d'instruction religieuse pour un sujet sur la religion ni un rapport d'expert en peinture pour un sujet culturel mais il s'agit d'intégrer ces thèmes dans un contexte plus large.

À la maison, la recherche des idées passe de manière quasi obligatoire par la lecture d'ouvrages plus ou moins spécialisés. On commence normalement par des livres très généraux qui donnent le cadre d'ensemble et l'on poursuit par la lecture d'ouvrages plus spécialisés. Il n'est pas toujours nécessaire de lire la totalité d'un livre quand celui-ci possède une table des matières bien faite ou un index détaillé. La lecture à l'aide des tables de matières et des index est de règle quand il s'agit de chercher des compléments d'information. On peut aussi se servir d'internet pour ses recherches. Mais il faut faire attention à ses sources. Certaines encyclopédies générales ne sont pas toujours fiables. Outre les fautes involontaires, il arrive que des internautes glissent des erreurs plus ou moins amusantes. La documentation étant terminée, il est souvent préférable

de laisser décanter ses lectures avant de trouver la ligne directrice de mise en place du devoir.

En temps limité, deux cas de figures peuvent se présenter. Tout d'abord, les idées ne manquent pas. Il faut alors mettre, par écrit, tout ce qui se rapporte plus ou moins en apparence avec le sujet. Dans un deuxième temps, on essaie de classer ces idées et de les compléter en éliminant celles qui ne se raccrochent à rien. Enfin on ne manquera pas d'établir des liens logiques entre les idées. Le second cas de figure possible est l'absence d'idées au départ. La seule méthode pour en trouver est d'interroger le sujet. Il faut repérer les mots-clés, rechercher leur sens, les replacer dans un cadre chronologique et géographique et utiliser ensuite largement le *pourquoi* et le *comment*. Comme on le dit parfois, il faut conjuguer le sujet à tous les temps et à tous les modes. C'est au terme de la recherche des idées que l'on détermine la problématique.

## **B. La problématique**

La problématique est la question implicite du sujet ou encore le débat qu'il pose. La problématique peut être contenue dans le sujet mais le plus souvent, elle doit être trouvée. Elle est essentielle puisqu'elle conditionne le caractère démonstratif que doit prendre la dissertation. La problématique, seule, peut donner du souffle et un sens à un devoir. Elle est toujours simple mais jamais simpliste.

Comment trouver la problématique ? C'est l'un des moments les plus délicats du travail. Il convient donc de l'aborder avec le maximum d'efficacité. La problématique est le lien unique qui rassemble la totalité des interrogations que pose le sujet. Le plan est la manière que l'on juge la plus efficace pour répondre à la problématique.

## **C. Le plan**

Il ne faut jamais partir avec l'idée a priori de construire un devoir autour de 2, 3 ou 4 parties. C'est la nature du sujet et l'importance des connaissances qui imposent la réponse. Pour un même sujet, il peut y avoir plusieurs réponses et donc plusieurs plans. Cependant, il faut savoir que tous les plans n'ont pas les mêmes vertus ni les mêmes inconvénients.

Le plan en deux parties donne souvent un travail très clair mais il réduit le plus souvent le problème à « lumière et ombre » ou à « pour ou contre ». Il ne facilite pas les nuances. Le plan en trois parties est dans la bonne tradition universitaire. Il est souvent privilégié du fait de la nature de nombreux sujets posés et aussi du fait du mode de raisonnement de l'école historique française. En effet la troisième partie permet souvent de dépasser la double interrogation des première et deuxième parties et d'aborder le sujet avec un autre point de vue. Ses inconvénients sont doubles : d'abord donner un aspect très formel à la réponse, ensuite

favoriser des répétitions inutiles. Le plan en quatre parties correspond le plus souvent à un découpage chronologique sur un sujet d'évolution.

En fonction de ces éléments, nous pouvons distinguer quatre types de plan.

### **1. le plan chronologique**

Il analyse et classe les faits majeurs dans le cadre de la durée. C'est le plan qui convient le mieux quand la période à étudier est longue ou particulièrement riche en événements qui s'enchaînent. Il se construit toujours autour de dates-clés qui introduisent des coupures nettes dans la durée. Bien sûr quand la période à étudier est longue, la précision des dates est moins importante. Chaque partie mise en évidence doit être organisée autour d'une idée qui illustre un aspect particulier de la problématique d'ensemble. Dans ce type de plan, il faut éviter le commentaire de chronologie, le récit pour le récit, l'anecdote.

### **2. le plan thématique**

Il consiste à rassembler de manière cohérente ce que l'analyse a décortiqué. Il convient particulièrement aux tableaux, bilans et comparaisons. La chronologie n'est pas absente mais elle n'est que le support. Le problème est ici d'habiller de manière élégante les différents thèmes pour donner du souffle à l'ensemble. Le danger est le plan à tiroirs avec déversement des connaissances.

### **3. Le plan chrono-thématique**

Il consiste à faire coexister les thèmes et la chronologie. Ce plan, brillant, est réservé à ceux qui maîtrisent parfaitement la chronologie. Il permet souvent la meilleure mise en perspective.

### **4. Le plan « dialectique »**

Ce plan permet la mise en évidence d'un raisonnement qui résulte de la prise en compte de relation d'opposition ou de contradiction. Il répond toujours à des sujets problématisés ou aux biographies associées. Le danger est double : il consiste d'abord à opposer artificiellement la première et la seconde partie et ensuite à faire de la troisième partie une synthèse des deux premières.

Quel que soit le plan choisi, chaque grande partie du plan est elle-même découpée en sous-parties. L'idéal est d'équilibrer le plus parfaitement possible le nombre de sous-parties à l'intérieur du devoir et de faire en sorte que chacune d'entre elles ait un développement à peu près identique.